

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 04 septembre 2026

Absents : Anthony BOUDET

Excusée : Laure DUROUSSEAU-DUGONTIER donne procuration à Cindérella DUMAIGNAUD

La séance est ouverte à 20h55.

1 – Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le conseil valide le procès-verbal de la séance du 05 juin 2026.

2 – Maintien ou retrait d'un adjoint dans ses fonctions

Suite au retrait des délégations de Monsieur Anthony BOUDET, 3^{ème} adjoint par arrêté le 31 août 2026, par Madame la Maire, il revient à l'assemblée de délibérer afin de maintenir ou non Monsieur BOUDET dans ses fonctions d'adjoint au maire. Il est précisé que la volonté de Monsieur BOUDET est de ne pas être maintenu dans ses fonctions d'adjoint suite à son retrait de délégation. Le conseil vote comme suit : 5 abstentions et 9 pour. Le conseil vote le retrait de la fonction d'adjoint à Monsieur Anthony BOUDET.

3 – Détermination du nombre d'adjoints et fixation de l'ordre des adjoints

Considérant que la décision de retrait de Monsieur BOUDET a pour effet de rendre vacant un poste d'Adjoint au maire, il convient de se prononcer sur la nouvelle détermination du nombre d'adjoints et le cas échéant, de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint ;

Madame la Maire propose :

- de supprimer un poste d'adjoint ce qui porterait à 3 le nombre d'adjoints au maire
- que chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions se trouve promu d'un rang au tableau des adjoints.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

4 – Mise à jour du RISFEPP

Suite à la création du poste d'adjoint technique à compter du 01/09/2026 et à l'avis favorable du CST, Madame la Maire propose de mettre à jour la délibération concernant le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel afin d'y ajouter ce poste à compter du 01/10/2026.

Le conseil vote pour à l'unanimité.

5 – Modification du temps de travail du poste d'agent technique

Un de nos agent travaille actuellement et depuis le 05/06/2024 à mi-temps sur un poste initialement créé à temps complet. Avec l'accord de l'agent concerné et suite à l'avis favorable du CST, Madame la Maire propose de diminuer la durée d'emploi du poste d'adjoint technique de 35h à 17h30 hebdomadaires à compter du 01/12/2026 afin de refléter la réalité du poste. Le conseil vote pour à l'unanimité.

6 – Acquisition d'une parcelle pour la création d'une réserve incendie « Chez Bonnet »

Madame la Maire explique que, dans le cadre de la poursuite du plan de lutte contre les incendies, il convient de créer une réserve incendie dans le village « Chez Bonnet ». Pour cela, l'acquisition d'un terrain a été négociée avec la propriétaire de la parcelle cadastrée C214 qui accepte de céder la superficie nécessaire à la réalisation de ce projet (environ 400 M2) au prix global de 500 €. Madame la Maire précise que le terrain doit pour cela être divisé et propose que tous les frais engendrés par cette acquisition (géomètre, notaire...), soient pris en charge par la commune. Le conseil valide cette acquisition avec 13 voix pour et 1 abstention.

7 – Demande de remise gracieuse du loyer du logement 1 Rte de Saint Mathieu suite aux travaux

A la demande de la locataire et suite au dégât des eaux survenu dans le logement 1 Route de Saint-Mathieu, Madame la Maire propose au conseil municipal une remise gracieuse des loyers de juin et juillet compte tenu du fait que la locataire a dû assumer la charge de son relogement et n'a pas occupé son logement pendant la période des travaux. Le conseil vote à l'unanimité d'accorder la remise gracieuse.

8 – Demande d’une subvention pour un voyage scolaire

Le collège François Mitterrand de Montbron a organisé un séjour en Grande Bretagne du 07 au 12 juin dernier pour lequel une famille a déposé une demande de subvention. Pour mémoire, le conseil municipal a déjà octroyé la somme de 100 € à des familles dont un enfant a participé à ce type de séjour. Madame la Maire propose d’octroyer la même somme et de verser cette subvention à la famille sur justificatif de participation au séjour. Le conseil valide à l’unanimité cette subvention.

9 – Attribution d’une subvention complémentaire au Comité des Fêtes

Le coût de la frairie pour cette année s’élève à 1500€ : le concert de Chris pour un montant de 300€ et les manèges des forains (tickets + installation) pour un montant de 1200€ (dont 280€ ont déjà été réglé par la mairie).

Madame La Maire propose d’attribuer une subvention exceptionnelle d’un montant de 1220€ afin de rembourser l’avance de frais du Comité des fêtes.

Le conseil valide cette subvention avec 13 voix pour et 1 abstention.

10 – Demande de subvention des Anciens combattants de Montbron

Madame la Maire expose à l’assemblée qu’elle a reçu une demande de subvention de l’association des Anciens combattants de Montbron et propose d’attribuer une subvention d’un montant de 300€. Le conseil valide cette subvention à l’unanimité.

11 – Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d’assainissement collectif 2025

Madame la Maire présente la synthèse du rapport annuel 2025 établi par Charente Eaux. Le conseil valide à l’unanimité le rapport.

12 – Désignation d’un référent déontologue des élus

Madame la Maire expose que la mission du référent déontologue des élus est une mission de conseil qui vise à sensibiliser les élus et contribue directement à prévenir les risques auxquels ils s’exposent ou exposent leur collectivité.

Madame la Maire propose d’adhérer au dispositif mutualisé du CDG 16 et de désigner, en qualité de membres du collège des référents déontologues des élus, les personnes qualifiées suivantes :

- Monsieur Pierre LARROUMEC, Président honoraire du corps des magistrats des tribunaux administratifs et cours administratives d’appel ;
- Monsieur Alain PARIENTE, professeur d’université en droit public.

étant précisé qu’ils sont nommés jusqu’à l’expiration du mandat en cours et qu’au terme de cette durée, il peut être procédé, dans les mêmes conditions, au renouvellement de leurs missions. À la demande de chaque référent déontologue, il peut être mis fin à ses fonctions. Le conseil valide la proposition d’adhérer au dispositif mutualisé de la CDG16 et de désigner les membres présentés.

13 – Présentation du RSU 2024

Madame la Maire présente du rapport social unique 2024 à l’assemblée et donne lecture de l’avis du CST.

14 – Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation

Décision DDM 2026-03 : Acceptation d’une indemnité d’assurance d’un montant de 6 999,39 € suite au dégât des eaux du logement 1 route de Saint Mathieu

Décision DDM 2026-04 : Attribution du logement 6 Route de Rouzède pour un loyer mensuelle de 500€.

15 – Questions diverses

Fête des associations : L’ensemble des conseillers est invité à venir aider pour l’installation (tables, tivoi, etc..) qui démarre à 14h samedi 19 septembre.

La séance est levée à 22h50.

La Maire
Laetitia WAFFELAERT JHANJEE

